

Vœux du PRODISS 2023 – 24 janvier 2023

Olivier Darbois, Président

Merci Malika,

Bonsoir à toutes et tous,

Notre secteur est donc de retour depuis le printemps 2022 avec une reprise hétérogène et disparate selon les esthétiques et les générations convoquées. Bien sûr, nous n'avons pas encore rattrapé les chiffres d'avant crise, mais l'espoir est bien là.

Cette reprise est toutefois fortement bousculée par une conjoncture compliquée, inflation, crise énergétique, crise sociale, qui compliquent fortement nos activités.

Dans ce contexte, plusieurs questions légitimes, et existentielles pour notre secteur, se posent :

- le soutien à la création des entreprises et de leurs projets, qui conditionne l'offre culturelle de demain et sa diversité, pourra-t-il continuer d'exister ?
- l'accompagnement de la filière dans ses transitions de modèles, plus que jamais nécessaires à l'heure des chocs environnementaux, des risques numériques et des difficultés d'attractivité et de recrutement, sera-t-il assuré ?
- l'observation des secteurs pour mieux accompagner et guider la conception des politiques publiques qui la concerne sera-t-elle assurée par une instance neutre ?

Il y a pourtant une réponse unique à toutes ces questions : il faut parachever le projet du CNM. Et nous affirmons notre détermination sans faille à y contribuer.

Car, malgré la force de ses ambitions, que le PRODISS a soutenues bien avant sa création, le CNM reste inachevé.

Si ses missions ont bien été fixées par la loi, la question de leur financement n'est toujours pas résolue.

Aujourd'hui, toutes les solutions sont sur la table ; le sénateur Julien Bargeton, qui prépare le rapport sur le sujet, a reçu de notre part toutes les clefs de compréhension du projet de financement que nous recommandons : un projet où l'intégralité de ceux qui bénéficient des actions et du soutien du CNM contribue, depuis le spectacle vivant jusqu'à la musique enregistrée en passant par les plateformes de diffusion.

C'est déjà l'esprit de solidarité qui avait présidé à la création, en son temps, du fonds de soutien avec l'instauration par des professionnels du PRODISS d'une taxe affectée sur la billetterie, puis du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), le 1^{er} établissement public du secteur.

Cet esprit anime toujours notre secteur, et il sera plus que conforté en 2023.

Si la solidarité présidait lors de la configuration du CNM, nous nous interrogeons sur la force de cette solidarité aujourd'hui. En effet, selon moi, le concept de demi-solidarité n'existe pas.

Or, aujourd'hui, les seuls à contribuer au financement des missions du CNM sont les producteurs de spectacle dans le champ de la taxe fiscale. Alors même qu'ils sont aussi les moteurs économiques de la filière, à travers les tournées, les festivals qu'ils organisent. Ils entraînent dans leur sillage tout le reste de la filière.

Et si le reste de la filière, justement, nous suit dans sa majorité sur le terrain du choix d'un financement collectif, quelques acteurs font sécession.

Pour notre part, nous clamons haut et fort, en ce début d'année 2023, que l'on n'a jamais eu autant besoin d'esprit solidaire et collectif pour mener à bien les mutations de nos modèles.

Le ministère de la Culture est face à ce choix : maintenir une vision collective, un principe d'action stable et équitable, ou sonner la victoire de quelques intérêts individuels.

L'Etat a voulu le Centre national de la Musique et l'a doté il y a trois ans, par voie légale, de missions absolument indispensables à la survie de la filière.

La question est aujourd'hui de savoir s'il veut toujours lui donner les moyens nécessaires pour accomplir ces missions, et en faire un opérateur fort, à l'image du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Je ne vous cache pas que si l'Etat n'affirmait pas sa volonté de pérenniser l'établissement par une décision courageuse, c'est-à-dire d'amener la filière dans son intégralité à contribuer au financement de la filière, il en résulterait une crise de confiance inédite et possiblement dévastatrice.

Je vous l'affirme : Certains des gros contributeurs de la taxe fiscale s'interrogent...

En 2023, nous évaluerons l'état de cette volonté.

Pour notre part, nous sommes déterminés. Ce sera le combat de l'année.

Et pour ce combat, et tous les autres que nous avons à mener (sur les transitions énergétique, écologique, numérique, ou encore l'attractivité du secteur, etc.), nous ne serons pas seuls.

La solidarité, c'est aussi l'union. Quand certains portent haut l'indépendance, au PRODISS, nous avons au contraire à cœur de défendre tout un secteur : celui du spectacle vivant privé, et donc l'ensemble des acteurs qui font ce secteur.

Et dans cette perspective, cette année verra le rapprochement effectif du PRODISS avec le SNDTP et le Camulc.

La famille du spectacle vivant privé se fédère et se structure. Et je m'en réjouis.

Nous installons ici un nouvel équilibre, entre continuité et changement, c'est un grand tournant pour l'histoire de nos 3 organisations.

Enfin, je vous ferai grâce de vous énumérer dans le détail les nombreux dossiers qui nous occupent chaque jour, ...

- de la résolution des problématiques festivals/JO, en passe de se stabiliser, mais avec une extrême vigilance de notre part,
- de la prorogation du crédit d'impôt du Spectacle Vivant au-delà de 2024,
- de la reconnaissance enfin de la place du producteur de spectacles dans la chaîne de valeur avec une protection de ses investissements
- des questions multiples de billetterie (amélioration de l'expérience spectateurs, lutte contre le marché noir etc.)
- ou de la réflexion sur nos modèles économiques.

Pour conclure, je vous souhaite _ je nous souhaite _ une année 2023 collective, solidaire, unie ... autrement dit, une année... généreuse.